

Décision

Générale

colonial

Décision n° 446 accordant un congé administratif à M. Mitler

n° 446

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 mai 1948

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro
31 mai 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue annulable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le contrat en date du 21 novembre 1946 engagement M.Miltler (Henri) en qualité de chef électricien, notamment en son article 5: Vu la demande en date du 21 avril 1948 de l'intéressés, Vu l'avis favorable du chef du Chef du chef service des travaux publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Un congé administratif de neuf mois, pour en jouir à Paris, est accorde dé à M.Miltler Henri chef électricien contractuel. Art. 2 —M. Motler rejoindra son lieu le conpar première occasion maritime pour compter du 1er juin 1948et voyagera n 1° classe aux frais du budget local assimilation : 2 catégorie. Art. 3—La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur,P-H. SIREX.